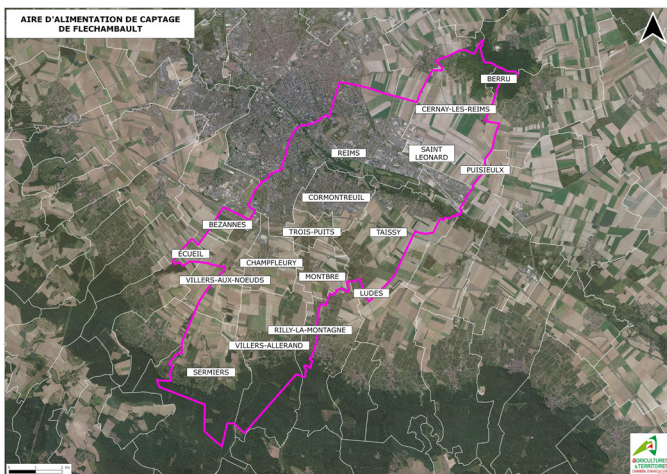
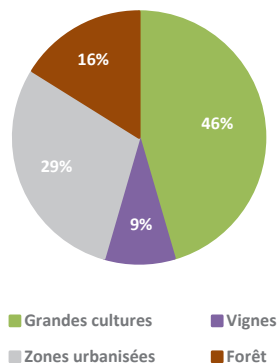


Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Fléchambault

Les agriculteurs et viticulteurs, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Marne et votre Communauté Urbaine, œuvrent pour l'amélioration de la qualité de la ressource en eau potable. Ce document présente les différentes actions de sensibilisation et d'accompagnement des exploitants agricoles menées sur votre territoire.



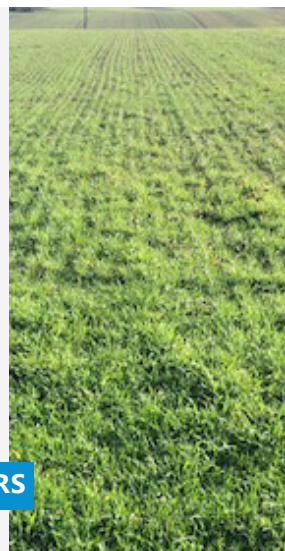
Occupation du sol (%)



L'Aire d'Alimentation du Captage (AAC)



- **Classement** : Conférence Environnementale (depuis 2013) et ZAR (depuis 2018)
- **Gestionnaire du captage** : Communauté Urbaine du Grand Reims
- **Communes alimentées** : 31 communes
- **Nombre d'habitants desservis** : 215 072 (INSEE 2019)
- **Type d'ouvrage** : 5 puits et forages
- **Nappe captée** : Craie et alluvions de la Vesle
- **Etude AAC** : Réalisée par SAFEGE en 2008 - 2010
- **Surface de l'aire d'alimentation** : 8 195 ha (dont 4 466 ha de SAU)
- **Année de lancement du plan d'action** : 2010



132 AGRICULTEURS IDENTIFIÉS ET PLUS DE 623 VITICULTEURS

Ce qui a été mis en place SUR VOTRE TERRITOIRE



SENSIBILISATION aux techniques alternatives

148 animations proposées aux agriculteurs et viticulteurs.

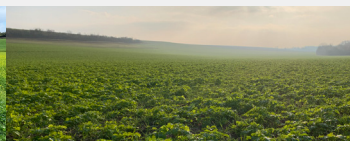
ENGAGEMENT dans des pratiques plus durables

- **56** dossiers sélectionnés pour l'investissement dans du matériel alternatif aux produits phytosanitaires
- **19** viticulteurs, représentant 109 ha de vignoble, accompagnés individuellement vers la réduction de l'utilisation des traitements phytosanitaires
- Entre **8 et 14** agriculteurs engagés selon les années dans un réseau de reliquats pour réduire les pertes de nitrates vers la nappe
- **44** ha de couverts herbacés semés par 9 exploitants

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

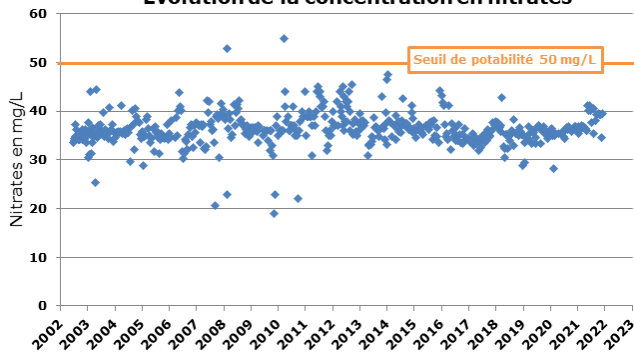
45 exploitations agricoles et viticoles recensées en 2022.

Le semi de couverts herbacés a été soutenu jusqu'à 450 €/ha pendant 5 ans dans le cadre des MAEc remise en herbe (2016-2021). Les prairies, ainsi créées, sont des zones sans risque de pollutions diffuses et favorables à la biodiversité.



QUALITÉ DES EAUX BRUTES AUX CAPTAGES

Evolution de la concentration en nitrates



Les concentrations en nitrates restent globalement à un niveau stable, sous les 40 mg/L, depuis plusieurs années, et depuis 2010 elles restent toujours inférieures au seuil de potabilité.

Concernant les produits phytosanitaires, des molécules sont retrouvées, qui ne sont, pour l'essentiel, plus utilisées en agriculture. Sur l'ensemble des molécules, une d'entre elle dépasse la norme de qualité sur eaux brutes. Le mélange des eaux provenant de plusieurs captages permet toutefois d'assurer la distribution d'une eau conforme à la réglementation.

L'amélioration de la qualité des eaux souterraines est un processus à long terme. **L'impact des changements de pratiques ne sera pas visible avant 10 à 30 ans**, du fait de l'inertie du milieu.

Plus d'informations

Chambre d'agriculture de la Marne
Guillaume TURCK - Tél. 06 72 91 96 32
guillaume.turck@marne.chambagri.fr
Anaïs DELBARRE - Tél. 06 72 27 53 23
anaïs.delbarre@marne.chambagri.fr

   marne.chambre-agriculture.fr

